



Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda

ccirn
membre ICCQ

Rouyn-Noranda, jeudi 16 avril 2009

Madame Anne Lacoursière
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

À la suite de la présentation des mémoires, mercredi 15 avril à l'Auditorium de l'école
Renaud de Malartic, nous vous faisons parvenir les documents originaux suivants :

Appuis au Projet Canadian Malartic que nos membres nous ont fait parvenir :

- ✓ Blais Industries,
- ✓ Construction Promec et Manufacture Adria,
- ✓ Agence de sécurité Mirado inc.,
- ✓ Thibault Chevrolet,
- ✓ De Blois, Bérubé Lavigne Arpenteurs-géomètres,
- ✓ C.C. Consultants expert en gestion,
- ✓ Corbeil, Séguin, Simard, Savoir et Associés, notaires,
- ✓ SADC Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-
Noranda,
- ✓ Cyanco Canada,
- ✓ Location Blais.

Nous espérons que votre décision sera positive et prise rapidement afin que le
développement de notre région soit mis en valeur sur le marché mondial.

Cordiales salutations...

Micheline Hatin
Déléguée commerciale
Téléphone : (819) 797-2000 # 225





Rouyn-Noranda, 27 février 2009

Secrétaire du BAPE

Att : Coordinatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadian Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, Rue Saint-Amable, Bureau 2.10
Québec, (Qc)
G1R 6A6

Objet : Appui au Projet Canadian Malartic

Monsieur,

La présente a pour but de signifier notre appui au projet Canadian Malartic. Depuis la fondation de Blais industries Inc., nous avons contribué par notre expertise au développement de la région dans la construction de mines et papetières. Le fait d'avoir travaillé dans le domaine minier, une force de notre région, nous permet maintenant d'étendre notre expertise partout à travers la planète.

Un projet d'une telle envergure nous permet une fois de plus de faire valoir notre expertise régionale reconnue mondialement. Devenir « leader » mondial dans un domaine n'est pas chose facile et avec les idées novatrices de Canadian Malartic, nous pourrions conserver cet atout dans notre région.


L'investissement dans la région est essentiel surtout en temps de crise. La création d'emplois aidera à palier au ralentissement minier et forestier. De plus, cela permettra de relocaliser plusieurs travailleurs ayant perdu leur emploi dans d'autres domaines en plus de faire de la place pour la relève. Depuis le début de ce projet, la ville de Malartic rayonne à nouveau. Toute personne qui a traversé la ville il y a deux ans peut voir les changements considérables de la ville aujourd'hui. Nous avons contribué au projet de relocalisation d'un quartier dans un nouveau. La démarche était complexe non seulement par les nouvelles techniques de déménagement mais surtout par le désir du personnel de Canadian Malartic de respecter l'environnement et la communauté locale. Le lien étroit avec la communauté prouve l'intention de Canadian Malartic à travailler de concert avec la population.

.../2

SECRÉTAIRE DU BAPE

Finalement, faire entrave à ce projet est clairement un message négatif visant à vouloir fermer les régions du Québec. Le domaine minier est une marque de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons toujours été une région ressource et nous devons aider Canadian Malartic à devenir des « leaders » mondiaux en développement minier responsable.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



LES INDUSTRIES BLAIS INC.

Jean-François Blais,
Directeur



Rouyn-Noranda le 2 mars 2009

Secrétaire du BAPE

Att : Coordinatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadian Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au projet Canadian Malartic

Madame,

Je vous écris au nom de Construction Promec Inc., Manufacture ADRIA Inc. et en mon nom personnel.

Manufacture ADRIA Inc. fabrique les équipements électriques pour l'industrie minière au Canada et plusieurs autres pays du monde. Elle emploie une trentaine d'employés.

Construction Promec Inc., entreprise spécialisée dans la réalisation de travaux électrique, la tuyauterie et la mécanique industrielle, établie depuis 1987 à Rouyn-Noranda, emploie plusieurs centaines d'employés.

Notre chiffre d'affaire dépasse 100 millions annuellement et la majeure partie des nos contrats ont été dans l'Ouest Canadien. L'entreprise est née grâce à l'appui et existence d'une industrie minière forte dans la région d'Abitibi Témiscamingue.

Malgré le progrès immense réalisé sur le plan de l'environnement par cette industrie dans les trente dernières années, l'image projetée dans la société semble être celle du début du siècle dernier, lorsque les exploitants miniers ont laissée un héritage environnemental très peu reluisant (soit par le manque de connaissance, soit par désir de s'enrichir le plus rapidement possible).

Notre intervention pour appuyer le projet Canadian Malartic, est loin d'être l'appât du gain. Nous croyons exprimer le vœu d'une majorité silencieuse qui s'exprime très rarement, malgré notre apport très considérable sur le plan économique et sociale dans la région.

C'est très désolant de lire les journaux avec les articles représentant la vue des gens qui tirent le boulet rouge sur Canadian Malartic sans en connaître la moindre chose sur l'impact environnementale, économique et social de ce projet.

Oui c'est vrai que nos projets sont arrêtés dans l'ouest canadien et nos employés de retour chez eux, sans emplois. Le projet de Canadian Malartic, s'il se réalise, va faire une grande différence pour eux, leur famille et notre entreprise.

Toutefois, jamais nous sacrifierons l'avenir de nos enfants, en appuyant un projet qui ne serait pas acceptable, sur le plan environnemental, en accord avec toutes les lois et règlements en vigueur pour permettre un développement durable.

Depuis bien des années, nous connaissons plusieurs dirigeants d'Osisko, et nous cautionnons sans restriction leur honnêteté et intégrité, parce que nous sommes convaincus que le projet de Canadien Malartic serait réalisé avec le respect de l'environnement, la population de Malartic et de la région.

En espérant que le projet sera approuvé le plus tôt possible, nous vous prions Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Pour Construction Promec Inc.
Manufacture ADRIA Inc.**



Peter Capkun
Président et chef de la direction

PC/cb



Agence
de sécurité
Mirado inc.

RECU 20 FEV. 2009

Rouyn-Noranda, le 18 février 2009

Madame Julie Bouchard
Chambre de commerce et d'industrie
de Rouyn-Noranda
225, boul. Rideau
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5Y6

Objet : Projet minier aurifère Canadian Malartic

Madame,

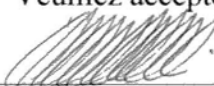
Nous sommes une entreprise en opération depuis 1989 dans le domaine de la sécurité et investigation et particulièrement très actif dans le secteur minier en Abitibi-Témiscamingue.

Les audiences du BAPE vont débiter bientôt concernant le projet de la Corporation minière Osisko. Projet que nous appuyons totalement et sans réserve, puisqu'il se veut innovateur, respectueux du bien-être des citoyens de Malartic, soucieux de l'environnement et dont les retombées économiques rejailliront sur l'ensemble de notre région. De plus ce projet se veut un stimulant et éventuellement un excellent débouché pour les étudiants de l'Unité de recherche et de services en technologie minérale de l'UQAT.


Pour votre information nous avons également fait parvenir des lettres d'appui à M. Pierre Corbeil, député d'Abitibi-Est et ministre responsable de la région Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda Témiscamingue et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Mme Johanne Jean, rectrice de UQAT, M Guy Lemire, président du Groupe de consultation de la communauté de Malartic ainsi qu'au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Nous vous demandons de joindre notre appui à celle de la Chambre de commerce et d'industrie et de faire les représentations qui s'imposent auprès des instances décisionnelles dans ce dossier.

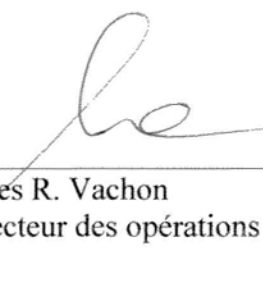
Veillez accepter, Madame, nos salutations distinguées.



Michel Lemire
Président fondateur



Caroline Lemire
Présidente



Gilles R. Vachon
Directeur des opérations

THIBAUT

CHEVROLET • Cadillac • PONTIAC • BUICK • GMC
CAMIONS VOLVO • LOCATION BUDGET

Lundi, le 23 février 2009

Secrétaire du BAPE

À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission

Projet Canadian Malartic

Bureau d'audiences publiques sur l'ENVIRONNEMENT

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet Canadian Malartic

Madame, Monsieur,

La présente est pour signifier notre appui au projet Canadian Malartic qui créera plus de 400 emplois directs et 800 indirects (construction). Des investissements énormes pour toute la région de l'Abitibi en découlera et aidera beaucoup d'entreprise comme la nôtre, et ce, dans les temps difficiles que nous vivons présentement en région.

Nous espérons que vous allez prendre la bonne décision, c'est-à-dire d'accepter le projet de Canadian Malartic, pour aider la région de l'Abitibi à se développer tout en respectant l'environnement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Marc-André Thibault

Directeur Général

Thibault Chevrolet Cadillac Pontiac Buick Ltée

819-762-1751



De Blois, Bérubé, Lavigne
Arpenteurs-géomètres

Jean-Yves De Blois, a.-g.
Jean-Yves Bérubé, a.-g.
Bernard Lavigne, a.-g.
Marcel Allaire, a.-g.
Marc Bergeron, a.-g.

255, Avenue Québec, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5A1
Tél. : (819) 797-1215, (819) 797-4057 Téléc. : (819) 797-4010

Rouyn-Noranda, le 23 février 2009

Secrétaire du BAPE
A/S coordonnatrice de secrétariat de la commission
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, P.Q.
G1R 6A6

Objet : Projet Canadian Malartic

A qui de droit,

Notre firme d'arpenteurs-géomètres oeuvrant en Abitibi-Témiscamingue depuis 1949, comprend 5 arpenteurs-géomètres et plus de 20 employés et participe activement au Projet Canadian Malartic (volet relocalisation) depuis 2007, **accorde son appui audit projet Canadian Malartic**, pour les raisons suivantes;

- Investissement de 789 millions \$ US (près de 1 milliard \$ CAN) ;
- Production annuelle de 591 000 onces d'or à un coût de 319 \$ US par once;
- Cycle de vie de la mine d'au moins 15 ans (construction-production-fermeture) ;
- Création de 465 emplois directs durant l'exploitation;
- Création d'environ 800 emplois durant la construction ;
- Relocalisation d'un secteur résidentiel dans un nouveau quartier moderne;
- Construction de nouveaux édifices institutionnels pour desservir la population de Malartic dont une école primaire, un CPE, un CHSLD, un HLM, une école aux adultes et une salle communautaire. L'ensemble de la relocalisation est évalué à environ 58 millions \$ CAN.
- Création d'un fonds de développement durable, fonds Essor Malartic Osisko (« FEMO »), avec une contribution minimale annuelle de 150 000\$ par année et une contribution de 300 000 actions de Corporation Minière Osisko; réhabilitation du site-orphelin de résidu minier d'East Malartic ;
- Approche novatrice d'Osisko avec l'emphase sur le dialogue et l'acceptabilité sociale auprès de la communauté.

Veillez agréer, madame, monsieur, nos salutations distinguées,


Jean-Yves De Blois Bernard Lavigne Jean-Yves Bérubé Marcel Allaire Marc Bergeron
Arpenteur-géomètre Arpenteur-géomètre Arpenteur-géomètre Arpenteur-géomètre Arpenteur-géomètre

Depositaire des greffes des arpenteurs-géomètres

7 RABRIE-DUMAS / 49-PAQUES / JA-PLEURE / VILLE-DONMAT / RIQUE-PAPELON / P-A-CAR-PAPELON / LA-QUEBEC-PAPELON / LES-CHENILLES / LE-LE-PIRE-DE-LEBLOIS

LOTISSEMENT-BORNAGE-EXPERTISE JUDICIAIRE-ARPENTAGE MINIER-DESCRIPTION TECHNIQUE
CERTIFICAT DE LOCALISATION-IMPLANTATION-PIQUETAGE-LEVÉ TOPOGRAPHIQUE



Rouyn-Noranda, le 24 février 2009

Secrétaire du BAPE
À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadian Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Lettre d'appui à la Corporation minière Osisko

Madame, Monsieur,

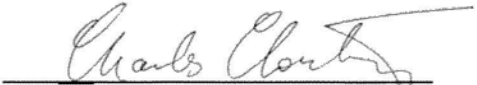
Notre firme-conseil en gestion, C.C. Consultants suit depuis longtemps le projet de la Corporation minière Osisko. Nous avons d'ailleurs eu l'opportunité de participer à la relocalisation du secteur résidentiel en effectuant un sondage d'appréciation auprès des habitants du secteur touché en janvier-février 2007, et en assurant le suivi de cette relocalisation au cours de l'été 2008. De plus, nous avons également participé au projet en comblant des postes en lien avec l'équipe de relocalisation et de construction de nouveaux édifices institutionnels qui desserviront la population de Malartic.

Nous sommes heureux de savoir que la Corporation minière Osisko prévoit effectuer un investissement de près de 1 milliard \$ CAN et qu'elle prévoit également la création de 465 emplois directs durant l'exploitation et plus de 800 emplois durant la construction. Le cycle de vie de la mine est estimé à au moins 15 ans, comprenant l'étape de la construction, de la production et de la fermeture, ce qui est encore là une très bonne nouvelle.

Au-delà du milliard de dollars investis, des centaines d'emplois créés sur une période de 15 ans, c'est l'approche sociale de la minière Osisko qui fait la différence dans ce dossier. Cette approche montre la voie aux autres exploitants miniers. Les sondages d'opinion, la création d'un fonds de développement, la construction d'édifices pour la communauté, font d'Osisko la minière exemplaire actuellement au Canada. Osisko donne aux mines une « meilleure mine ».

C'est avec plaisir que nous appuyons la démarche de la Corporation minière Osisko et nous considérons que votre approbation sera requise afin de permettre à un tel projet de continuer et ainsi permettre à notre collectivité de profiter des avantages économiques positifs qui en découleront.

En vous remerciant de votre travail, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


Charles Cloutier
Président de C.C. Consultants

Ginette Turcotte

De: Julie Bouchard [julie.bouchard@ccirn.qc.ca]
Envoyé: 25 février 2009 13:40
À: 'Ginette Turcotte'
Objet: TR: Appui à la Corporation minière Osisko

Mettre dans le dossier Osusko

De : Francine Seguin [mailto:frseguin@notarius.net]
Envoyé : 25 février 2009 12:36
À : 'Julie Bouchard'
Objet : Appui à la Corporation minière Osisko

Le 25 février 2009

Madame,

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir l'appui de notre entreprise au Projet Osisko et vous confirmer que nous sommes en faveur d'une intervention positive de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouyn-Noranda, dans le cadre de la préparation d'un mémoire présenté au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement.

Par les temps économiques difficiles que le Québec traverse actuellement, il serait malheureux pour Malartic et toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue, que le Projet Osisko, projet économique d'envergure s'il en est un, ne se développe pas rapidement; d'autant plus que les conditions de réussite semblent être au rendez-vous, dont le financement, et que les garanties offertes par l'entreprise sont excellentes, telles la création d'emplois et le souci de l'environnement.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CORBEIL, SÉGUIN, SIMARD, SAVOIE et Associés, notaires

PAR: Me Francine Séguin, notaire



Rouyn-Noranda, le 25 février 2009

Secrétaire du BAPE
À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet Canadian Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'ENVIRONNEMENT
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au projet Canadian Malartic

Madame,

La Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda tient à vous informer qu'elle appuie la Corporation Minière Osisko pour son projet Canadian Malartic.

En cette période de crise économique, le projet Canadian Malartic promet des retombées considérables pour l'Abitibi-Témiscamingue et jouera un rôle important pour le développement de nos collectivités.

Nous vous prions d'accepter, Madame, nos salutations distinguées.

Denis Jodouin, C.A.
Directeur général

p. j. (1)

c. c. Mme Julie Bouchard
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda



RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE ROUYN-NORANDA, ADOPTÉE LORS DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 25 FÉVRIER 2009 AU SIÈGE SOCIAL ET À LAQUELLE RÉUNION IL Y AVAIT QUORUM.

APPUI AU PROJET CANADIAN MALARTIC

RÉSOLUTION # C. A. SADCRN 2008 – 2009 - 54 :

CONSIDÉRANT que le projet Canadian Malartic représente un investissement de près de 1 milliard de dollars en Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que le projet prévoit une production annuelle de 591 000 onces d'or;

CONSIDÉRANT que le projet Canadian Malartic aura un cycle de vie est d'au moins 15 ans;

CONSIDÉRANT que la construction de la mine Canadian Malartic permettra la création d'environ 800 emplois dans la région;

CONSIDÉRANT que l'exploitation de la mine Canadian Malartic permettra la création et le maintien de 465 emplois directs dans la région pendant plus d'une dizaine d'années;

CONSIDÉRANT que le projet Canadian Malartic a occasionné la relocalisation d'un secteur résidentiel ainsi que la construction de nouveaux édifices institutionnels pour desservir la population de Malartic et ce, pour un montant évalué à 58 millions de dollars;

CONSIDÉRANT que la Corporation Minière Osisko s'est engagée à la réhabilitation du site-orphelin de résidus miniers d'East Malartic;

CONSIDÉRANT que le Corporation Minière Osisko s'est engagée à créer un fonds de développement durable (fonds Essor Malartic Osisko) avec une contribution de 300 000 actions et une contribution minimale annuelle de 150 000 \$;

CONSIDÉRANT l'approche novatrice d'Osisko auprès de la communauté mettant l'emphase sur le dialogue et l'acceptabilité sociale;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'appuyer la Corporation minière Osisko pour le projet Canadian Malartic.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFIÉE COPIE CONFORME LE 25 FÉVRIER 2009

Katy Savoie,
Secrétaire

Cadillac, le 26 février 2009

A/S Secrétaire du BAPE
À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet minier aurifère Canadian Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'ENVIRONNEMENT
575, RUE Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame (Monsieur),

Cyanco Canada est un fournisseur de l'industrie minière aussi bien dans notre région d'Abitibi que le Nord du Québec et le Nord-Est Ontarien. CYANCO emploie directement ou indirectement 7 personnes qui dépendent de l'industrie minière pour leur gagne-pain.

Le Projet minier aurifère Canadian Malartic pourrait être potentiellement un client majeur pour nos produits et services, ce qui pourrait conduire éventuellement à un investissement majeur à Cadillac et créer directement ou indirectement 30 emplois additionnels à temps plein. D'autres fournisseurs et entreprises locales bénéficieraient de ce projet.

Nous croyons fermement que l'industrie minière est bonne pour l'économie, bonne pour l'Abitibi et le Nord-Est Ontarien.

Donc nous écrivons cette lettre en support de Corporation Minière Osisko et de son Projet Canadian Malartic à cause de ses impacts positifs sur l'économie générale de l'Abitibi et sur la qualité de vie des habitants de Malartic.

Mes respects,



Mario Drapeau, ing.
Gestionnaire, terminal et applications

Tél: 819.797.8418
Fax: 819.797.2925
Cell: 819.763.2832
Courriel: mario.drapeau@cyanco.com



cc Julie Bouchard - CCIRN
Roy Norcross - CYANCO



Rouyn-Noranda, le 2 mars 2009

Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
Madame Julie Bouchard
225, boul. Rideau
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5Y6

Objet : Projet Canadian Malartic

A qui de Droit,

La présente est pour vous aviser que LOCATION BLAIS INC donne entièrement son appui au projet de la Corporation minière Osisko. De plus, l'industrie minière étant au cœur de notre région, la réalisation de ce projet apportera des retombées économiques très significatives. C'est pourquoi nous appuyons cette cause.

Veillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Serge Blais
Directeur
Location Blais Inc.
792, Boul. Industriel
Rouyn-Noranda, Qc J9X 7B1
819-797-9292, Fax : 819-797-0971
Email : sblais@locationblais.ca